Décembre 2014 - n° 7

REGARD

Le bulletin d'information de Beuste

Dans ce numéro :

Maîtriser 4

Accompagner 6

Aménager 11

Rassembler 18

Préserver 19

La citoyenneté 21

Informer 22

Cette année 2014, marque le début d'un nouveau mandat, avec une équipe municipale soudée et renouvelée par la présence de cinq nouveaux élus. Dès sa mise en place, le Conseil Municipal a assuré une première période très dynamique en fixant des priorités d'actions inscrites dans notre programme.

Dans le contexte national actuel nous devons redoubler d'efforts au niveau de notre gestion municipale. La diminution drastique des dotations de l'Etat en corrélation avec l'augmentation des cotisations intersyndicales et les dépenses nouvelles obligatoires résultant de la mise en place des activités périscolaires nous demandent une vigilance accrue dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement et impliquent une sélectivité réaliste et raisonnée dans le choix des investissements.

Malgré ces contraintes budgétaires qui nous obligent à faire preuve d'imagination, nous mettons tout en oeuvre pour préparer l'avenir, sans pour cela augmenter la pression fiscale.

Ainsi que vous le découvrirez dans les prochaines pages, les travaux réalisés en 2014 confortent notre espace communal.

Nous avons également obtenu satisfaction dans la consolidation d'un poste d'enseignant supplémentaire à l'école et dans le maintien de l'Agence Postale pour une nouvelle période de 9 ans.

Par ailleurs, le programme sur lequel nous nous sommes engagés sera tenu : mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, rénovation complète de l'école et construction d'un préau, enfouissement du réseau haute tension à la Rue des Cerisiers, accès au haut débit Internet pour tous, mise en place d'un réseau « Entr'aide », sécurisation de la traversée du village, poursuite d'une participation active de notre Commune au sein de la Communauté de Communes du Pays de Nay.

Notre équipe municipale a conscience des situations difficiles que connaissent bon nombre de familles. En conséquence nous devons être encore plus solidaires, rassembler afin de mieux vivre ensemble en unissant les forces vives actuelles et nouvelles avec les nouveaux arrivants qui nous rejoignent dans notre village.

Beuste est reconnue par ses voisins et ceux qui la traversent comme une commune très agréable. Faisons en sorte de cimenter l'amitié et la solidarité dont tout le monde a besoin aujourd'hui. Ensemble, avec les associations beustoises, avec le personnel communal dont je salue la compétence, nous poursuivons nos efforts pour un service public de proximité. Continuons à construire un village pour tous, une commune qui pense au présent en matière de solidarité et une commune qui se projette dans l'avenir par ses investissements.

Enfin, même si cette fin d'année 2014 intervient dans un contexte économique difficile, je veux souhaiter à chacun de vous, en mon nom et en celui des membres du Conseil Municipal de très belles fêtes et qu'elles soient joyeuses pour vous tous.

Que 2015 vous apporte, ainsi qu'à tous ceux que vous aimez, la joie, le bonheur et la santé.

AlainVIGNAU
Maire de Beuste

Beuste, un village rural au pied des Pyrénées

Sa géographie

Bienvenue aux nouveaux Beustois !
Vous avez choisi de vivre dans le joli petit village de Beuste. Le connaissez-vous vraiment ?
Beuste est une commune rurale du piémont pyrénéen, située sur la plaine de Nay, dans la vallée du Lagoin, affluent du Gave de Pau. Son point culminant ? 364 m en haut du coteau qui court de Coarraze à Bizanos, sur le chemin Henri IV.
Beuste s'étend sur 584 hectares dont les 2/3 de la surface sont occupés par le bourg et la plaine et le tiers restant par les coteaux boisés.

Le Lagoin, petite rivière qui prend sa source à Saint-Vincent, traverse Beuste de part en part. Sur ses rives, on trouve encore trois moulins à eau construits entre 1850 et 1860 qui témoignent de ce passé où l'industrie meunière était en plein essor.
Prendre le temps de parcourir Beuste, c'est découvrir le charme d'un village où il fait bon vivre.

« Beuste en quelques chiffres
584 hectares, 600 habitants, 240 m d'altitude, deux entités urbanistiques : le Bourg et le quartier Batbielle »

Sa vie économique

L'histoire économique de Beuste a été marquée par l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. Si dans les années 1970 Beuste comptait une trentaine d'agriculteurs, on n'en dénombre aujourd'hui plus que six.
Deux entreprises de la transformation du canard ont contribué au rayonnement de notre petit village. Il s'agit des enseignes Biraben et Laguilhon.
Les métiers du bâtiment et des travaux publics, les métiers d'arts, les services sont bien représentés dans notre commune. Vous êtes à la recherche d'un artisan, vous recherchez un service, consultez notre site internet www.beuste.fr.

Crédits photos Jean-Jacques Stockli

Beuste, un village dynamique

Des associations très actives

La vie associative beustoise est très dynamique avec pas moins de neuf associations qui oeuvrent dans le village :

- AGAPES, association des parents d'élèves du RPI BEUSTE/LAGOS
- Clic Clac Dance
- Foyer rural avec les sections bibliothèque et marche
- Quilles de neuf
- Les Anciens Combattants
- La société de chasse
- Les Beustois Gayous
- deux associations intercommunales :
  * le Football Club de la Ribère
  * le Club de rugby BOEVL

Des élus à votre écoute
des agents communaux à votre service

L' organe délibérant de la Commune de Beuste est composé de 15 élus. M. Alain VIGNAU en est le Maire. L'ensemble des élus se réunit environ une fois par mois pour voter les dossiers qui ont été préalablement travaillés en commission.

Pour répondre aux différentes problématiques communales, quatre commissions ont été créées :

1ère commission : Finances et administration générale,
2ème commission : Urbanisme, travaux, voirie, sécurité, environnement,
3ème commission : Ecole, vie scolaire et périscolaire,
4ème commission : Animation et communication et le Centre Communal d'Action sociale.

Outre les délégations aux syndicats intercommunaux, la Commune de Beuste a souhaité être partie prenante dans les travaux de réflexion entrepris par la Communauté des Communes du pays de Nay avec la présence d'un ou deux élus communaux dans les 11 commissions intercommunales.

Pour mener à bien les compétences qui lui sont dévolues la Commune emploie 7 agents qui assurent, chaque jour, un service public de qualité.

Le Conseil municipal

MAITRISER

Le Compte Administratif 2013

Le résultat de clôture 2013 est nécessaire pour l'élaboration du budget 2014, il intègre les excédents et déficits de 2012 soit :

* un excédent de fonctionnement reporté : 93 098 €
* Un excédent d'investissement reporté : 110 693 €

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	307 705 €	455 201 €	147 496 €
Investissement	168 854 €	208 740 €	39 886 €
TOTAL	**476 559 €**	**663 941 €**	**187 382 €**

Le résultat global cumulé de l'exercice 2013 est de 187 382 € y compris les restes à réaliser (102 079 €) à reporter en 2014.

Le budget 2014

« Gérer, c'est tenir compte des contraintes, déterminer des priorités, faire des choix »

Le budget 2014 a été voté en équilibre en dépenses et en recettes.

Section de fonctionnement 432 720 €

La section de fonctionnement tient compte :

☐ ▪ des augmentations de cotisations intercommunales (+ 3%)
☐ ▪ de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat (- 8%)
☐ ▪ de l'excédent de fonctionnement de l'année 2013 reporté soit 100 000 €.
☐ ▪ de la diminution de 35 % des indemnités versées au Maire et aux Adjoints.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en euros)

Charges à caractère général (Achats - services extérieurs)	119 600
Charges de personnel et frais assimilés	189 500
Charges de gestion courante (Participation syndicats - subventions)	52 000
Charges financières (Intérêts)	14 200
Dépenses imprévues	20 000
Virement de la section Investissement	21 920
Dotation aux amortissements	15 500
TOTAL	432 720

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(en euros)

Excédent de fonctionnement 2013 reporté	100 000
Produits courants (Remboursement mise à disposition du personnel, locations)	31 760
Atténuation de charges (Remboursement rémunération du personnel)	21 500
Dotations et participations de l'État	74 400
Fiscalité directe locale	205 060
TOTAL	432 720

Section d'investissement 308 352 €

La section d'investissement intègre les priorités définies par la Commission des Finances lors du vote des Orientations budgétaires sachant que certaines dépenses de réalisation et certaines subventions pourront glisser en début d'année 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(en euros)

Emprunt et dettes assimilées	32 600
Rénovation Salle des Fêtes + mise en accessibilité handicapés	93 330
Matériel et outillage technique	13 422
Bâtiments publics : provision rénovation de l'école	90 000
ONF	4 000
Réseaux - Voirie	75 000
TOTAL	308 352

RECETTES D'INVESTISSEMENT
(en euros)

Virement de la section fonctionnement	21 920
Fonds de Compensation de la TVA	2 700
Excédent 2013 reporté	141 966
Subventions + excédent de fonctionnement capitalisé	99 766
Participations PVR - TLE	26 500
Amortissement des immobilisations incorporelles	15 500
TOTAL	308 352

Les ressources fiscales et les principaux indicateurs comparatifs

Les taux communaux 2014 des taxes d'habitation (TH), de foncier bâti (FB) et de foncier non bâti (FNB) sont restés inchangés depuis 2011. Ils sont respectivement de : TH = **10,15 %**, FB = **6,91%** et FNB = **39,46 %**

	Commune de Beuste (€/habitant)	Moyenne des Communes du département (€ /habitant)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (Principaux indicateurs)		
Produits de fonctionnement réels	**656**	**758**
Impôts locaux TH + TB + FNB (commune)	**213**	**284**
Dotation Globale de Fonctionnement	**115**	**176**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (Principaux indicateurs)		
Charges de fonctionnement réelles	**554**	**611**
DETTES ANNUITÉS	**60**	**85**
FONDS DE ROULEMENT EN FIN D'EXERCICE	**356**	**329**

ACCOMPAGNER

Création du réseau Entr'aide

Nous vivons des temps où la solidarité doit, plus que jamais, s'exprimer.
Une personne isolée, âgée, ou handicapée a parfois besoin qu'on lui rende de menus services : des médicaments à aller chercher, un rendez-vous chez le médecin, des déchets à aller porter à la déchetterie etc...
Pour aider nos concitoyens, le Conseil municipal a décidé la création du réseau Entr'aide. Il s'agit de créer un groupe de volontaires acceptant de donner un peu de leur temps pour rendre service.
Le but de cette démarche est double : apporter une réponse au besoin exprimé et créer du lien social entre l'aidant et l'aidé. Si vous souhaitez faire partie de ces « gentils Beustois », inscrivez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.
Plus nous serons nombreux à répondre à cet appel, mieux nous pourrons soutenir les plus fragiles.

Rejoignez-nous !

Le réseau Entr'aide, comment ça marche ?

1.
Pour formuler votre demande
Appelez le 05 59 61 42 90

2.
Le groupe
des « Gentils Beustois »
reçoit un mail.
Si un volontaire peut répondre
à la demande, les autres en sont informés.
Une fois sa mission terminée (dans Les 24 heures) le volontaire avertit le secrétariat de Mairie par mail.

3.
En l'absence de volontaire
dans les 24 h, le secrétariat de Mairie avertit le demandeur qu'aucun retour n'a été formulé.

L'école de Beuste

- *Des effectifs en hausse*

90 élèves inscrits dont :
* 40 à Beuste (CE1, CE2, CM1, CM2)
* 50 à Lagos (PSM, MSM, GSM, CP)

- *Des services aux familles*

Une garderie
(ouverture 7 h 30, fermeture 18 h 30)
Prix : 1,80 € la 1/2 journée
Une cantine
Prix du repas : 3,20 €

La réforme des rythmes scolaires

Afin de mener à bien la réforme des rythmes scolaires, les enseignants, les parents d'élèves et les représentants des communes du RPI Beuste-Lagos se sont rencontrés à plusieurs reprises en 2013 pour anticiper la rentrée 2014-2015 en fixant notamment le temps de classe du matin à 3h30.

Pour les enfants des cycles II (CE1 et CE2) et III (CM1 et CM2) scolarisés à l'école de Beuste, les activités pédagogiques complémentaires menées par les enseignants ont lieu le lundi et le jeudi de 16h05 à 16h35.
Les activités périscolaires, réalisées par des intervenants extérieurs, se déroulent les mardis et vendredis après-midi de 15h05 à 16h35. Les animations proposées sont en place par périodes situées entre deux vacances scolaires.

Depuis la rentrée de septembre, les enfants ont accès à des cours d'anglais, de béarnais, ils peuvent s'initier au rugby, aux quilles de 6 et aux quilles de 9, pratiquer la danse country, et découvrir la peinture avec l'exécution d'une fresque.
Afin de garder la philosophie qui a présidé au lancement de la réforme, il a été décidé un **accès gratuit à ces activités** pour tous les enfants. Il convient de signaler que l'application de ce dispositif aura néanmoins un coût supplémentaire non négligeable pour la Commune.
Celui-ci a été évalué à **8 000 €** pour l'année (soit 200 €/élève) avec la prise en compte de la rémunération des intervenants, les dépenses liées à la mise à disposition de trois salles supplémentaires, le transport du mercredi et la réorganisation de la présence du personnel communal.

Les élus et les intervenants
lors de la réunion de rentrée.

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Maurice Triep-Capdeville, ardent défenseur de la Lengue nouste initie des enfants au Béarnais

INITIATION AU BEARNAIS

Ils sont douze enfants de neuf à dix ans qui font la découverte de la langue béarnaise. Ils apprennent des chants de chez nous, colorient des dessins qui parlent des saisons, du vêtement, de la maison, des estives et des choses de tous les jours. Cela leur plaît, et c'est là une semence qui peut-être un jour donnera de jolies fleurs.

M. Triep-Capdeville

INITIACIOÛ AU BIARNES

Que soun doudze maynats de nau à dèts ans qui hèn la descoubèrte de la léngue biarnése. Qu'aprénen cantes de nouste e que coulourien dessîs sus sudyècs familhès coum las sasoûs, lou bestîssi, la case, las estibes e autes causes de tout die. Aco qu'ous agrade, e qu'ey aquiu ue semiade qui lhèu u die dara beroyes flous.

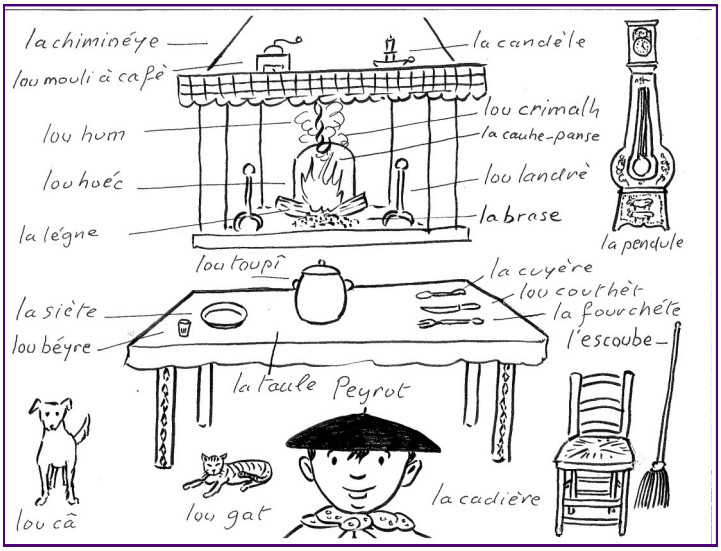

Christine KIRSCHWING et ses élèves

Durant 1h30 par semaine, les enfants de CE1 travaillent la langue anglaise avec Mme Christine KIRSCHWING.

L'objectif principal de ces séances est l'approche de la culture anglophone et particulièrement britannique.

L'apprentissage de l'anglais repose sur des activités ludiques autour du calendrier des fêtes et événements qui ponctuent l'année.

Pour une meilleure appropriation de la langue, les échanges se font en anglais, *off course* !

Et c'est dans la langue de Shakespeare que les enfants de Beuste vous souhaitent

Merry Christmas

and

happy new year !

L'atelier peinture de Jacques Dehée

A petits pas, Jacques Dehée amène les enfants dans son univers. Tout d'abord il leur parle technique : pinceaux, brosses, pochoirs, matière, couleurs primaires et secondaires, couleurs chaudes et froides, effets, composition…
Puis il guide leur geste, maladroit au début, qui s'affirme au fur et à mesure des séances parce que l'enfant trouve dans la peinture l'expression de son imaginaire.
Le but ultime de cet apprentissage : la réalisation d'une fresque que nous aurons plaisir à découvrir à la fin de l'année scolaire.

Pour apprendre à connaître Jacques Dehée, quelques mots de Pierre-Jean Brassac, auteur journaliste :

« *Jacques Dehée aime la nature, l'admire, l'interroge, la sonde du regard, surtout quand elle est de roche, de séracs et de névés.*
Ce peintre boit la lumière, se délecte des neiges éternelles. Il règle ses brosses sur l'altitude, se compose une palette selon le scintillement des parois. Familier des belvédères, des balcons et des terrasses, il contemple assidument la montagne, son motif favori. Dans son œuvre haute en symbolique comme en couleurs, les sommets pyrénéens donnent le change aux reliefs alpins et aux arbres de vie »

Septembre 2012

La **country dance** (littéralement « danse paysanne ») est une danse anglaise du XVII[e] siècle, à l'origine de la contredanse.
La country line dance qui se pratique en France a été importée par un américain Robert Wanstreet. Il a ouvert le premier club de danse country en région parisienne, *Les Amis du Far West*.

A Beuste, c'est Joëlle Pécoste, animatrice country dans différents clubs de la région, qui propose aux élèves de découvrir un univers qui leur est totalement inconnu. Afin de solliciter leur attention, différents styles de danse sont abordés sur des musiques actuelles line dance, des airs catalans et irlandais.
C'est avec beaucoup de plaisir que les spectateurs du Téléthon ont assisté à une démonstration. Bravo à Joëlle et ses danseurs ! Rendez-vous est pris pour la Fête de l'Ecole pour un joli spectacle.

Joëlle Pécoste et ses danseurs

Démonstration lors du Téléthon

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) - Suite

Henri Fourcade passeur de tradition

Les rythmes scolaires mis en place par la municipalité ont permis de proposer aux élèves de CM2 de découvrir les quilles de 9.

Dix écoliers sont assidus sur le créneau horaire qui leur est réservé.
Un premier module de 7 semaines, avec des jeux d'adresse, leur ont permis de se familiariser avec le matériel et les rudiments du jeu.
Pour le deuxième module, qui a débuté le 18 novembre, les élèves ont été invités à réaliser deux figures qui constituent la base du jeu de quilles de 9 qui en compte 12. La première : la Rue Droite (RD) puis la 2ème figure, la Rue Reverse (RR). Ces 2 figures sont la base du jeu de quilles de 9 qui se pratique par une succession de figures à réaliser par un coup au Droit (quille frappée par la boule sur son côté droit) et un coup au Revers (quille frappée par la boule sur son côté gauche).

Les éducateurs ont tenu à féliciter leurs élèves pour leur application et leur volonté à réaliser ces figures, Les enfants ont été invités à présenter leur savoir au téléthon.
Une journée de rencontre avec l'école de Hours est prévue afin de permettre aux animateurs de confronter leur méthode d'enseignement et aux enfants de faire une première compétition.
Une proposition sera faite aux élèves de rejoindre l'école de quilles de 9 que le club souhaite créer au début de l'année 2015.

Verra t-on bientôt, chez ces apprentis des champions animés de la même passion que celle de leurs aînés, passeurs de tradition ?

Jeu de passe du ballon ovale

Le BOEVL s'est porté volontaire pour assurer l'initiation au rugby.

Quatre formateurs ont été mis à disposition :
JC Péboscq, D. Luette, P.Luette, éducateurs à Bénéjacq et B. Luette étudiant en STAPS.

L'objectif des séances est de donner les bases rugbystiques à chaque enfant et de lui faire prendre du plaisir avant tout.

Motricité, découverte du ballon ovale et les règles de jeux ont été travaillées. Les différents gestes du joueur de rugby (la passe, le plaquage) ont été abordés pour terminer en fin de séance par un match.

Ce sont non seulement les règles du jeu que les éducateurs s'appliquent à transmettre mais aussi les valeurs véhiculées par ce sport où il faut, comme le dit Daniel Herrero « *donner et partager dans le rude* ».

AMENAGER

C'est en présence de M. Filippo PETROZZI, Architecte de l'Association Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques (APGL), et de l'ensemble des entreprises que Monsieur le Maire Alain VIGNAU a réceptionné les travaux de rénovation et de mise aux normes des toilettes et d'aménagement de la cuisine-tisanerie.

Ce projet, d'un montant de **78 603 €** subventionné à hauteur de 54 % (42 447 €) a pris en compte les normes applicables en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (30 178 €). La part prise en compte sur le budget communal a été de **36 156 €**.

La salle des fêtes ainsi réaménagée est devenue le cœur de toutes les activités.

Monsieur le Maire a tenu à remercier Monsieur PETROZZI pour la qualité du projet et la coordination des travaux. Il a également salué le travail réalisé par les entreprises présentes sur le chantier :

- SARL Ets BADET, gros-oeuvre
- SARL SAMISOL, plâtrerie, faux plafonds, isolation
- SARL MAYSTROU, menuiserie, agencement
- SARL PEBOSCQ, électricité, ventilation
- SARL BALAS, plomberie, sanitaires
- SARL BUZY & FILS, chape, carrelage, faïence
- SARL ADURIZ, peinture
- SARL SFEI SARRAT, équipement office

Les toilettes mises aux normes

L'office

La cuisine

Beuste se dote d'un nouveau plantier

A l'occasion du Championnat départemental de quilles de 9 organisé au mois d'avril dernier est apparu la nécessité de créer un plantier extérieur. Réalisé par les quillous de Beuste, cet équipement accueille non seulement les compétiteurs mais aussi les enfants de l'école lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
Ce nouvel espace sportif, véritable appel à la pratique de ce sport ancestral sera le cadre du prochain Grand Prix de Beuste qui se déroulera lors des Fêtes patronales des 20 et 21 juin prochains.

Chemin de la Plaine du Haut

Dans le cadre de l'amélioration de la voirie communale, il a été décidé de procéder à des travaux de conservation et d'amélioration du chemin de la plaine du Haut.

L'aménagement des abords a permis de maîtriser l'écoulement des eaux et d'éviter ainsi les dégâts causés par le ravinement.
Pour améliorer la carrossabilité de la voie, un revêtement en grave émulsion a été posé sur 900 m.

Coût des travaux : **29 497 € TTC** subventionnés à hauteur de **10 020 €**.

Le 8 août 2014, la Commune de Beuste a connu un nouvel incident climatique avec une mini-tornade accompagnée de fortes rafales de vent additionnées de trombes d'eau. De nombreux dégâts ont été déplorés sur notre territoire : toitures arrachées, arbres déracinés, récoltes anéanties. La forêt a beaucoup souffert. Un arrêté municipal a été pris, empêchant l'accès au bois pour des raisons de sécurité évidentes. Le Chemin Henri IV a dû être également fermé aux promeneurs.
Un grand merci aux bénévoles, habitants de Beuste et élus, qui ont prêté main-forte pour dégager la route du bois et rétablir ainsi la circulation.

LE PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit qu'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics doit être établi dans chaque commune. Ce plan fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles situées sur le territoire de la commune.

A la suite du diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public réalisé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, une commission municipale dédiée a travaillé à l'élaboration du plan d'accessibilité de la voirie et de l'espace public.
Dans son analyse, la commission s'est appliquée à satisfaire les obligations fixées par la loi tout en privilégiant des équipements à coût réduit.
Ce programme de travaux verra sa concrétisation en 2015.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX : ALLIER ESTHETIQUE ET SECURISATION

L'enfouissement des réseaux aériens dans les bourgs notamment, est une préoccupation de plus en plus forte. Cette démarche est parfaitement justifiée par la volonté de sécuriser la distribution de l'énergie, de prendre en compte les aspects environnementaux, d'améliorer le cadre de vie des administrés.

- *Extension des réseaux de la rue du Pré du Roy*
  Il a été décidé de procéder à l'extension sur 60 mètres en souterrain des réseaux d'électrification et de France Télécom dans la rue du Pré du Roy. La SARL DESPAGNET a été mandatée par le SDEPA (Syndicat départemental d'énergie des Pyrénées-Atlantiques) pour réaliser ces travaux. Le coût global de l'opération est de **9 603 €** financé à 50 % sur le budget communal.

- *Enfouissement des réseaux de la rue des Cimes et de la rue des Châtaigniers*
  La Commune de Beuste a notifié au SDEPA sa volonté de poursuivre l'enfouissement des réseaux pour ces deux voies pour répondre aux exigences environnementales et aux besoins liés au développement de l'urbanisation du village. Ces travaux seront programmés fin 2015 début 2016.

- *Enfouissement de la HTA (haute tension) de la rue des Cerisiers*
  ERDF a pris en compte la demande de dépose des 4 poteaux électriques HTA de la rue des cerisiers en prévision de l'élargissement de cette rue.
  Initialement chiffrée à 21 000 €, ERDF a accepté de prendre à son compte, sur la demande de la Commune, une partie des travaux (8 000 €) pour un coût résiduel sur les finances communales de **13 000 €.**

La rue des Cerisiers

LE PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE

La réfection de l'école de Beuste relève d'un projet structurant prioritaire inscrit au programme territorial signé avec le Conseil Général en octobre 2013. Les travaux seront programmés en 2015 - 2016 (estimation 475 000 €).

► *Le bâtiment actuel*

Le bâtiment actuel a été réalisé en 1970. C'est un volume rectangulaire simple rez-de-chaussée, couvert par une toiture en plaques ondulées en fibre ciment à double pente et largement ouvert sur les 2 faces latérales (sud ouest et nord est). Les menuiseries extérieures sont des ensembles en bois avec remplissages en simple vitrage et en panneaux bois comportant des châssis ouvrants et fixes.

► *Le Diagnostic énergétique de l'école :*

Dans sa recherche de réduction des dépenses, notamment en termes d'économie d'énergie, la Commune de Beuste s'est inscrite en 2010 auprès du SDEPA (Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées-Atlantiques) pour disposer d'une étude d'orientation énergétique sur l'ensemble de bâtiments communaux.
Les conclusions de cette étude sont éloquentes :
- le bâti est dans l'ensemble très peu isolé,
- les menuiseries équipant le bâtiment sont en simple vitrage,
- le confort d'été comme celui d'hiver est jugé moyen (faible niveau d'isolation),
- l'efficacité énergétique est moyenne. Le bâtiment dispose d'une forte capacité mais les protections solaires sont peu efficaces.
- les dispositifs d'éclairage sont peu performants et peu économes.

Pour remédier à ces problèmes, un plan de rénovation a donc été proposé avec :
♦A court terme : le changement de la chaudière par une chaudière à condensation : ce qui a été réalisé en 2012 pour un montant de 6 000 €.

♦A moyen terme : l'isolation de la toiture et des murs extérieurs, l'installation de doubles vitrages performants, la mise en place d'une ventilation hygiénique et l'optimisation de l'éclairage. Le coût du programme des investissements à réaliser a été chiffré à **92 000 € HT**.

► *Réalisation d'un avant-projet pour une école neuve*

Un avant projet d'une école neuve a été établi sur la base d'un bâtiment de 430 m² de surface plancher situé au droit du bâtiment technique. L'étude a été réalisée par l'Agence Publique de Gestion Locale de la Maison des Communes.
Le Conseil municipal a analysé les points forts et les points faibles de cette proposition :

▪ *Le point fort*
L'avantage d'une construction neuve aurait permis de réaliser les travaux sans perturber le fonctionnement de l'école actuelle.

▪ *Les points faibles*

La question de l'école actuelle demeurait en suspens avec la nécessité de réaliser des investissements de toiture et d'isolation pour une autre destination du bâtiment, restait à savoir laquelle.

Par ailleurs, les travaux ont été estimés à 850 000 € HT. Le Conseil Municipal a considéré que le coût de ce projet ne peut pas être supporté par la Commune de Beuste.

Afin d'offrir aux enfants et aux enseignants un environnement de travail de qualité, une alternative devait être trouvée. C'est tout naturellement que la solution de rénover l'école actuelle s'est imposée.

► *Etude d'un avant-projet pour la rénovation de l'école actuelle*

Ce projet de rénovation a été également confié à l'Agence Publique de Gestion Locale. Il tient compte des nouvelles normes de sécurité, de mise en accessibilité, d'économie d'énergie et de confort exigées pour ce type d'établissement sur la base des préconisations du diagnostic énergétique.

L'avant-projet prévoit la surélévation de la toiture, l'isolation complète du bâtiment, le remplacement des menuiseries actuelles par des menuiseries en alu et double vitrage, la création de nouveaux sanitaires aux normes et la création d'un préau de 150 m² qui longera la départementale (protection des pluies venant de l'Ouest). Ce programme, estimé à **475 000 € HT** a été inscrit parmi les investissements prioritaires du contrat territorial signé entre la Communauté des Communes de Nay et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

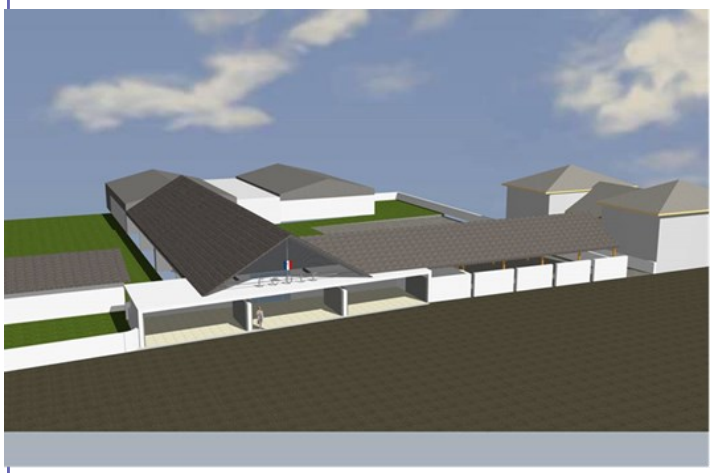

Avant-projet - Vue d'ensemble des bâtiments communaux (Ecole, Mairie, salle des Fêtes) (APGL)

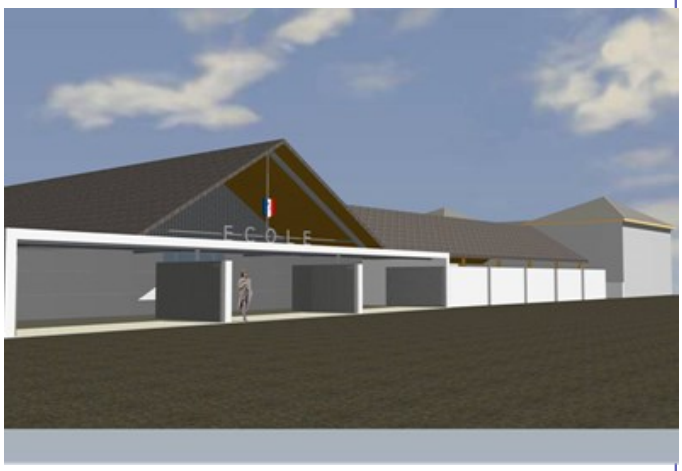

Avant-projet - Détail façade école côté rue de la Ribère (APGL)

► *Quels locaux utiliser durant la réfection de l'école ?*

Le coût des locaux de substitution pour deux salles de classe avec la location de préfabriqués étant très élevé (40 000 € pour un an), deux salles de la Commune seront aménagées. Il s'agit de :

- la salle du 3ème âge (à proximité de la cour de l'école et de la cantine)
- une salle de la mairie (l'ancien secrétariat). Une ouverture donnant sur la cour de l'école sera réalisée très prochainement.

► *Le calendrier prévisionnel des travaux :*

Les travaux devraient débuter en juillet 2015 pour s'achever à la rentrée de septembre 2016;

INTERNET : LE HAUT DEBIT SUR LA BONNE VOIE

Depuis plusieurs années, la problématique des zones blanches qui caractérise la Commune de Beuste est une grande préoccupation. En effet, aujourd'hui 90 % des administrés ne possèdent pas de « haut débit ».

Cette situation est pénalisante à la fois pour les entreprises situées sur le territoire communal et pour l'ensemble des foyers.

La genèse du projet « haut débit »

Il y a 9 ans, l'option WIMAX par réseau hertzien avait été retenue pour la Commune de Beuste. Elle devait résoudre le problème des zones blanches et donc réduire la fracture numérique, vu que la majorité des abonnés se trouve à une distance qui ne permet pas l'éligibilité à l'ADSL filaire. Cependant, certaines contraintes techniques, inhérentes aux technologies radio, limitent les usages possibles pour le WIMAX.

La démarche entreprise pour dénouer la situation

Depuis 2010, et ce dans le but de trouver la solution la mieux adaptée pour une desserte « haut débit » pour tous les Beustois, et afin de sensibiliser les services publics, plusieurs réunions ont été organisées à la demande de notre Commune avec le Conseil Général, France Telecom et la Communauté de Communes du Pays de Nay.

Récemment, nous avons initié une rencontre avec la Communauté de Communes du Pays de Lacq, confrontée à la même problématique de l'existence de zones blanches sur son territoire. La société IRIS 64 qui réalise la pose de la fibre optique dans le département était également présente.

A notre demande, acceptée et encouragée par la Communauté de Communes du Pays de Nay, une réunion avec la Direction d'IRIS 64 a permis d'élaborer un projet technique en réponse au problème posé.

Cette société a préalablement réalisé un diagnostic des réseaux et des débits propres à chaque Commune. Les conclusions font apparaître que notre Commune détient le record des zones blanches avec rappelons-le 90 % des foyers qui n'ont pas accès au « haut débit ».

La Commune de Lagos de façon moindre et la Commune de Bordères peuvent être associées dans la faisabilité du projet.

IRIS 64 dans son étude, s'est assurée que le sous-répartiteur de Beuste (armoire Telecom située à l'entrée du village en venant de LAGOS) est éligible à la mise en place d'un point de raccordement mutualisé pour une montée en débit MED.

Principe de la technique retenue pour une montée en débit

La Commune de Beuste est reliée par le réseau téléphonique au nœud de raccordement (NRA) de Nay.

Le principe de la montée en débit est le suivant :

1. Amener la fibre optique depuis le NRA de Nay jusqu'au sous-répartiteur (SR) de Beuste.
2. Mettre en place à côté du sous-répartiteur un NRA de montée en débit (NRA-MED) : l'armoire d'accueil de la fibre optique et du cuivre est un point de raccordement mutualisé.
3. Distribuer le haut débit par la liaison cuivre (téléphonique) vers les abonnés.

NRA MED

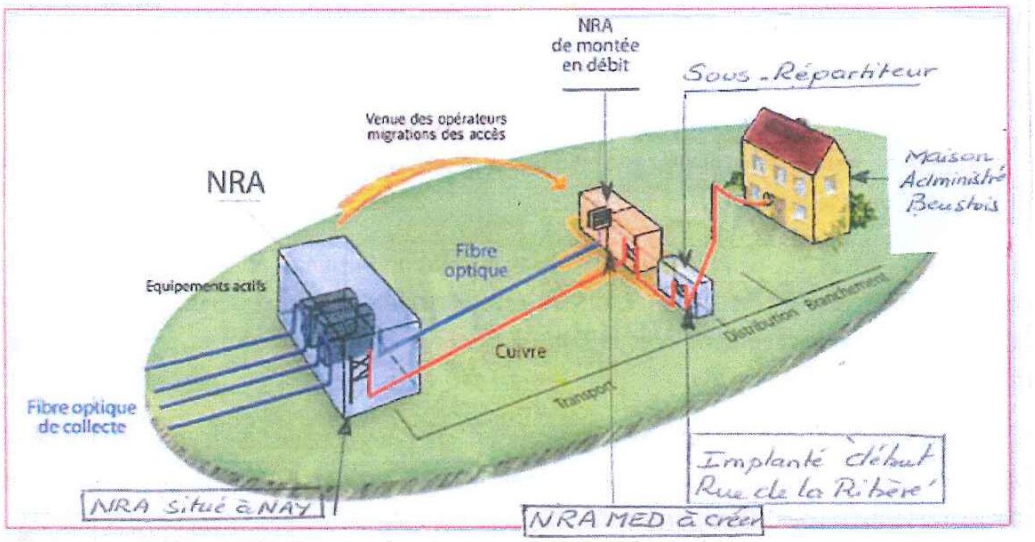

Les Caractéristiques du NRA MED

Le NRA montée en débit est une solution technique filaire sur la boucle locale cuivre qui consiste à créer un nouveau nœud de raccordement d'abonnés (NRA) couvrant intégralement une zone blanche.
Son principe est l'installation d'un multiplexeur ADSL relié à une armoire de rue (à proximité immédiate du sous-répartiteur) sur laquelle sont connectées les lignes téléphoniques trop éloignées du nœud de raccordement d'origine (NRA de NAY). Avec ce multiplexeur, France Télécom transforme ainsi un équipement à l'origine destiné uniquement à la téléphonie analogique en un « mini central » capable de fournir internet haut débit via l'ADSL.

Les Résultats et les retombées de ce projet

Tous les abonnés auraient un débit supérieur à 8 Mbit / seconde avec, pour tous, la possibilité de connecter internet, la télévision et le téléphone : ce débit pouvant aller jusqu'à 20 Mbit / seconde.
Compte-tenu de la proximité des 3 villages Beuste, Lagos, Bordères, une grosse partie de la liaison fibre (depuis Nay) serait ainsi mutualisée.
Le coût estimé par IRIS 64 pour l'arrivée de la fibre optique jusqu'à l'armoire NRA MED à construire est de l'ordre de 85 000 € : le coût pour l'ensemble des 3 communes étant de 280 000 €. La Communauté de Communes du Pays de Nay a prévu le coût de ce projet (280 000 €) dans les budgets d'investissements 2015 et 2016, ce projet rentrant par ailleurs dans le contrat territorial 2013 - 2016 signé avec le Département 64.

RASSEMBLER

La Commune de Beuste apporte une attention particulière à ses petites associations en mettant à leur disposition des équipements de qualité et en consacrant, chaque année, des crédits nécessaires à leur fonctionnement. La mobilisation de ces bénévoles permet de renforcer le lien social, de privilégier l'intégration, de favoriser le mieux vivre ensemble. L'année 2014 a été riche en événements. En cette période parfois difficile ou la tentation est le repli sur soi, merci encore à tous ceux qui consacrent de leur temps pour alléger le quotidien et à tous ceux qui répondent à ces invitations.

La cérémonie des voeux

Dépôt de gerbe

Du 8 mai 2014

Le repas des aînés

L'équipe municipale à l'oeuvre

Le repas des chasseurs

Beuste accueille la Cordée bénéjacquoise et la chorale Grain de Phonie de Moumour

Commémoration de l'Armistice

PRESERVER

Respecter son environnement, un vaste programme qui commence à l'école

« *L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout le long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable*.» (circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004).
Quatre pôles peuvent être abordés lors de cet apprentissage : la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion des environnements, la réduction des déchets et le recyclage.
C'est dans le cadre de ce programme que les élèves de CM1 et CM2 ont réalisé leur sortie du 11 avril 2014 dans les rues de Beuste et le long du Lagoin. Cette expérience leur a permis de pendre conscience que l'effort individuel de tri des déchets avait un impact important sur leur environnement immédiat. Agissons ensemble pour que les rues et l'ensemble du territoire de Beuste conservent l'image de cette jolie frise réalisée par les enfants.

Beuste poursuit sa lutte contre la pollution de la nappe alluviale du Gave de Pau

Depuis 2010, la Commune de Beuste a adopté un plan de desherbage écologique de ses espaces publics, c'est-à-dire sans l'utilisation de produits phytosanitaires.
Première commune a avoir opté pour cette pratique, elle a reçu le soutien de l'Agence de l'Eau dans l'acquisition de matériel.
En 2014, elle a décidé d'investir à nouveau en achetant un desherbeur.
Une subvention de **1 250 €** a été sollicitée pour réduire le coût de cet équipement dont le montant s'élève à **2 499 € HT**.

Préserver le service public

Afin de garantir le maintien de ce service public de proximité, Monsieur le Maire a proposé au Conseil municipal de signer une nouvelle Convention avec la Poste.
Cet accord est conclu pour une durée de 9 ans, à compter du 1er décembre 2014. Au terme de cette nouvelle période de reconduction, la convention fera obligatoirement l'objet d'un nouvel examen entre les parties.

LA POSTE

Respectons nos voisins, notre environnement, notre village

Il est utile de rappeler certaines règles de bon voisinage ainsi que des règles pour le respect de notre environnement. Celles-ci s'appuyant sur le Règlement sanitaire départemental des Pyrénées-Atlantiques du 9 janvier 1995, elles touchent plusieurs aspects de la vie quotidienne et doivent être respectées par tous les citoyens.

◈ LES FEUX ET LES FUMÉES

En référence à l'arrêté préfectoral du 27 septembre 2000 relatif à la réglementation des incinérations de végétaux dans les Pyrénées-Atlantiques et l'arrêté municipal du 16 décembre 2004, le brûlage à l'air libre de déchets de chantiers et de végétaux de jour comme de nuit à l'origine de nuisances, tant visuelles qu'olfactives, EST INTERDIT.

◈ DEPOT SAUVAGE

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge d'ordures ménagères, notamment en forêt de BEUSTE EST PROHIBE sous peine d'amende (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

◈ LES BRUITS DE VOISINAGE

I. Les travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers susceptibles d'occasionner une gêne, en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage.
Si malgré ces mesures, tout risque ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :
* les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
* les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
* les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h
(*Article 103.2 du Règlement sanitaire départemental*)

◈ LES NUISANCES DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

I. Lutte contre les aboiements

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour les voisins, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de façon répétée et intempestive. (*Article 104 du Règlement sanitaire départemental)*

◈ LES NUISANCES DES ANIMAUX DE COMPAGNIE (SUITE)

II. Nuisances des chiens et des chats en divagation

Afin de préserver la sécurité et la tranquillité des habitants les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse (*Article 99.6 du Règlement sanitaire départemental*).
D'autre part, les déjections des chiens et chats sur les bords des routes, les espaces publics et privés causent de nombreux préjudices au niveau de la salubrité. Il appartient aux propriétaires d'assurer le nettoiement.

Les chiens et chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie et d'une conduite à la fourrière sans préavis. La restitution de l'animal se fait après acquittement des frais de gardiennage.

◈ STATIONNEMENTS GENANTS

Il est rappelé l'interdiction qui est faite aux conducteurs des camions d'enlèvement des ordures ménagères de la COVED, de manœuvrer en marche arrière.
Sensibilisé par ces problèmes de sécurité, et pour éviter une collecte systématique à l'entrée des impasses, le Conseil municipal a pris un arrêté d'interdiction de stationnement pour chaque aire de retournement des lotissements de la commune.
Pour la sécurité de tous, restons vigilants !

LA CITOYENNETE

Comme chaque année, la Commune a invité les jeunes de 18 ans à recevoir leur première carte d'électeur au cours de la cérémonie de la citoyenneté organisée en mairie, le samedi 1er mars 2014.

Ils étaient une dizaine, à être présents ou représentés par leurs parents pour ceux que les études ont éloignés de Beuste. L'occasion pour le maire, Alain VIGNAU, de souligner la solennité de ce moment qui représente une étape importante de la vie d'un citoyen français, rappelant ainsi que le vote est non seulement un droit mais un devoir.

Un livret, auquel ils pourront se référer, leur a également été remis.

"Votre présence est un message d'espoir pour notre société, car elle laisse pressentir votre intérêt pour la chose publique. " a conclu le Monsieur le maire, avant d'inviter les jeunes et leur famille à partager le verre de l'amitié.

Malgré un contexte économique difficile pour beaucoup, la campagne de collecte de denrées alimentaire 2014 a été une réussite.

La générosité du grand public va aider les 5 300 associations et organismes sociaux partenaires des Banques Alimentaires à servir environ 25 millions de repas à plus de 1,4 million de personnes !

Les Beustoises et les Beustois n'ont pas failli, cette année encore au rendez-vous de novembre dernier. Leur générosité a permis de collecter **220 kg** de nourriture.

A vous tous qui soutenez les actions en faveur des plus démunis, soyez grandement remerciés.

Voici déjà 27 ans que le Téléthon a vu le jour .

Ce mara**thon télé**visuel (d'où le mot Téléthon) trouve son ancrage dans les communes de France parmi lesquelles, Beuste a eu l'honneur d'accueillir l'édition 2014 des 8 clochers (Angaïs, Baudreix, Bénéjacq, Beuste, Boeil-Bezing, Bordères, Lagos et Saint-Vincent). Les organisateurs se sont dépensés sans compter pour offrir un programme riche et varié : concerts, défis sportifs, démonstration de country.

Merci à tous, pour cette générosité d'entreprendre, pour cet enthousiasme à participer à cet événement qui a permis de récolter **9 400 €,** record égalé !

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR 5ET6 DÉCEMBRE 2014

INFORMER

Entretien des dispositifs d'assainissement non-collectif

Depuis le 1er janvier 2014, le SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Nay propose un nouveau service aux usagers : la vidange et l'entretien des dispositifs d'assainissement non-collectif.
Aucune obligation pour l'usager d'adhérer à ce nouveau service. Le principe, regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée retenue après consultation publique. C'est la société **SOBEP -Lyonnaise des Eaux** qui a été classée mieux-disante par la commission d'appel d'offres pour une période de 2 ans.
Un service intéressant, lorsque l'on sait qu'une vidange de fosse est préconisée en général tous les 4 ans et qu'un bac dégraisseur nécessite un entretien régulier tous les 6 mois, pour assurer la longévité de l'installation.

Vidange de fosse septique

Pour tous renseignements ou toute commande, merci de contacter les techniciens du SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Nay par téléphone au **05.59.61.11.82** ou par mail : spanc@paysdenay.fr

Maison du Département
8 cours Pasteur à Nay.
Vos contacts :
Marie-Séverine MONICH, coordonnatrice
Chantal MARSETTI, gestionnaire

Le Conseil général plus près de vous

M. le Maire de Beuste était présent à l'inauguration de la Maison du Département de Nay (MDD).
Ouverte depuis début novembre au Centre multiservices, elle accueille les usagers pour les informer et les orienter vers le bon interlocuteur au CG64.
Selon Stéphane Coillard, Vice-Président du Conseil général, *« La relation de proximité qu'offre la MDD se traduit par un accompagnement plus fort des porteurs de projets, bien en amont du dossier de demande. C'est là l'un des changements majeurs. Si le projet n'est pas finalisé, manque de précision ou se révèle compliqué à monter, le demandeur dispose du soutien technique du coordonnateur. D'autres avantages à relever : une meilleure information sur le suivi des demandes et une réponse plus rapide. L'action du Département est plus lisible et efficace. ».*
Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le **05 59 61 96 22**.

LES GENS D'ICI

Nous connaissions le peintre « Kasa de Beüste » pour ses œuvres qui ornent la mairie et l'église. Aujourd'hui, nous faisons connaissance avec Honoré Caza pour son livre « La Partie du Bon Dieu » paru aux éditions Amalthée.
Derrière cet autre pseudonyme se cache Paul CAZAYUS, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, professeur de philosophie honoraire des Universités qui revient à sa passion première : l'écriture. Ce roman nous conte
« La Partie du Bon Dieu qui se joue sur un échiquier. Il s'agit d'une combinaison subtile imaginée par un honorable magistrat, Monsieur le Juge des Enfants Gabriel Boniface. Lorsque le Roi blanc, émissaire du Bon Dieu, est manœuvré par M. Boniface, le Bon Dieu gagne toujours.
Dans le monde réel, les parties jouées se compliquent de plus en plus. M. Boniface a fort à faire pour y mettre bon ordre. Tantôt il est confronté aux caprices de gamins qui s'aggravent plus le temps passe, de l'enfance aux débuts de l'âge adulte, tantôt il s'expose à l'agressivité d'un malfrat.
Ces rapports conflictuels auront des conséquences tragiques au lendemain d'une inondation d'automne répandue dans une vallée auparavant tranquille, la Vallée Heureuse. Abel en fait le récit. »
Vous souhaitez passer un excellent moment, alors plongez-vous dans ce roman à l'écriture subtile et à l'approche originale.

Les infos pratiques

Mairie
☎ 05 59 61 42 90
Fax : 05 59 92 91 60
Mail : ComBeuste@cdg-64.fr
Jours et heures d'ouverture au public :
Mardi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 16h00 à 18h30

Agence Postale
☎ 05 59 13 95 66
Jours et heures d'ouverture :
Lundi : 15h30 à 18h00
Mardi : 9h30 à 11h30 et de 15h30 à 18h00
Mercredi : 14h30 à 16h00
Jeudi : 9h30 à 11h30
Vendredi : 9h30 à 11h30 et de 15h30 à 18h00

Location de la Salle des Fêtes

Bénéficiaires
Le prêt de la salle des fêtes et de la cuisine est désormais réservé aux habitants de Beuste et à leur famille. La vaisselle doit être fournie par l'usager.

Tarifs
* 1ère option incluant le hall d'entrée, la cuisine et la petite salle de restauration : 80 €
* 2ème option incluant le hall d'entrée, la cuisine et la grande salle de restauration : 150 €

A la réservation un chèque de caution et un chèque de garantie seront à fournir :
- 200 € pour le nettoyage
- 500 € en cas de détérioration

Une attestation d'assurances couvrant les éventuels dommages sera à fournir par l'usager.

Contacts pour réservation
Philippe DOASSANS-CARRERE : 06 09 31 15 90
Jean-Claude MULE-BERTRANINE : 06 15 25 43 62

Le carnet 2014

Naissances

10/02 LAMBERT CAZENAVE Ophélie
18/02 DUPLEIX Emma, Khélia
30/04 DEVIC Joris
31/05 COUTURIER Gabrielle
29/06 MARTY Arthur, Pierre
11/07 BONNEMAZOU Maëlys
20/08 TARRIDE Camille, Théophile
23/08 MARTIN Anna, Rose

Deces

30/12 2013 BIRABEN-LOUSTAU Joseph, Jean-Baptiste
19/11 2014 DOURRON, Vve BERIT-DEBAT Thérèse, Céline, Julie

Mariages

19/04 COUTURIER Philippe & LASSUS Virginie
31/05 ASSALI Julien & PARILLA-ARTIUGUINA Ursula
14/06 CAPDEVIELLE-HOUNIEU Laurent & VIGNES Julie
20/09 HALLER Jean-Michel & COUTURIER Marie-Michèle

L'agenda 2015

10 janvier	Vœux de la municipalité
1er mars	Repas des Aînés
07 mars	Cérémonie de la citoyenneté
24 avril	Quilles de neuf - Finale du concours de Beuste
08 mai	Commémoration de la Victoire 1945
20 - 21 juin	Fêtes patronales
20 - 21 juin	Quilles de 9 Grand Prix de Beuste
27 juin	Fêtes des écoles du RPI BEUSTE/LAGOS
19 septembre	Quilles de neuf - Challenge Simin Palay
11 novembre	Commémoration Armistice guerre 14-18
29 novembre	Vide-grenier AGAPES
19 décembre	Arbre de Noël de la Commune

Regard est une publication de la Commune de Beuste
Directeur de Publication : Alain VIGNAU
Rédaction et conception : par nos soins - Crédits photos : JJ STOCKLI
Impression : ISOFAC à Morlaàs
Tirage : 300 exemplaires diffusés dans tous les foyers de la commune